|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Les distributeurs en boissons demandent des mesures urgentes:**  **“80 à 90% de notre chiffre d'affaires vient de l'horeca, qui est à l'arrêt depuis le 13 mars!"**  Bruxelles, le 28 mai 2020 | |
| **Durant le lockdown, les magasins de boissons sont toujours restés ouverts dans notre pays, en tant que secteur essentiel, tout comme les supermarchés. Mais ceux qui pensaient que leur chiffre d'affaire serait resté à niveau durant cette période se trompaient lourdement. De nombreux distributeurs en boissons ont vu leurs ventes dégringoler du jour au lendemain à 10% ou 20% de leur niveau normal. "Nous réalisons 80% à 90% de notre chiffre d'affaires régulier grâce au secteur de l'horeca et de l'évènement, explique Guy Dewulf, directeur et porte-parole de FEBED, la Fédération Belge des Distributeurs en boissons. Et ces secteurs sont à l'arrêt depuis des mois maintenant. Les clients particuliers sont les bienvenus chez nous, nous sommes heureux de pouvoir encore compter sur eux. Mais ces revenus seuls ne permettent pas à nos négoces de boissons de vivre. Pour les distributeurs en boissons, la réouverture de l'horeca est dès lors aussi cruciale à leur survie qu'à celle du secteur horeca lui-même. Nous l'attendons avec impatience." Cependant, les problèmes des distributeurs en boissons sont encore loin d’être résolus par cette relance espérée et des mesures de soutien supplémentaires sont nécessaires de toute urgence.**  Le chiffre d'affaires sera encore toujours beaucoup plus bas qu'avant la crise corona et la reprise des produits périmés demandera énormément de travail et de moyens. C'est pourquoi des mesures de soutien spécifiques au secteur sont nécessaires pour surmonter cette période difficile et maintenir autant d'emplois que possible.  Les distributeurs en boissons belges réalisent principalement leur chiffre d'affaires dans l'horeca. Pour la plupart des distributeurs en boissons, l'horeca représente 80 à 90% de leur chiffre d'affaires, voire 100% pour certains d'entre eux. Bien que les distributeurs en boissons fassent partie des activités essentielles, l'impact des mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19 est énorme pour eux. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients horeca est réduit à néant  Le secteur attend avec impatience la réouverture de l'horeca et prend toutes les mesures pour que les livraisons se fassent de manière sure. Le guide sectoriel prévoit une série de mesures qui permettront aux distributeurs en boissons d'effectuer tant leurs activités dans leurs centres de distribution que les livraisons chez les clients de manière sure. Les mesures que chaque établissement horeca instaurera seront strictement respectées.  La réouverture de l'horeca ne signifie pas, pour les distributeurs en boissons, que tous les problèmes seront résolus et qu'ils reviendront à la situation d'avant la crise corona. Les mesures qui seront prises, nécessaires pour limiter la propagation du Covid-19, limitera la capacité des établissements horeca. La confiance du consommateur devra être rétablie. Tout cela conduit à un chiffre d'affaires beaucoup plus faible qu'avant la crise corona. Estimation du chiffre d'affaires après réouverture:   * 1er mois: 30% * 2ème mois: 40% * 3ème au 6ème mois: 50% * Moyenne des 6 premiers mois: 45%   Le secteur horeca aura besoin de soutien supplémentaire pour surmonter cette période.  Les distributeurs en boissons aussi ont besoin de mesures de soutien spécifiques. En plus de la baisse du chiffre d'affaires et de la diminution de la taille des commandes, les distributeurs en boissons devront supporter des couts élevés pour échanger gratuitement les produits dont la date de péremption a été atteinte durant la période de fermeture de l'horeca.  Les distributeurs en boissons sont un secteur à fort coefficient de main d'œuvre. Les livraisons à l'horeca se font souvent avec 2 personnes. En tant que secteur, nous demandons des mesures de soutien pour baisser temporairement ce cout du travail afin de pouvoir maintenir autant de personnes que possibles au travail.  Afin d'éviter un bain de sang, nous demandons les mesures suivantes:  **Aux Autorités Fédérales:**   * **Prolongation** du régime du **chômage temporaire pour force majeure** pour la période où le secteur horeca ne peut pas encore travailler à pleine capacité et n'a pas pu atteindre son chiffre d'affaires d'avant la crise corona. Avec un chiffre d'affaires moyen de 45% durant les six premiers mois, tous les travailleurs ne pourront pas être maintenus à temps plein. * **Réduction de la cotisation ONSS pour les travailleurs**. La productivité des travailleurs sera beaucoup plus basse en raison des commandes plus petites et de la reprise des produits périmés. Les temps de conduite journaliers augmenteront, ce qui fera augmenter le nombre d'heures non productives. Une réduction des cotisations ONSS signifie un soutien financier important pour les entreprises de notre secteur. Ici aussi, l'alignement avec les secteurs de l'horeca et de l'évènementiel est souhaitable, tant en ce qui concerne le montant que la période.   **Aux Autorités Régionales:**  Dans toutes les régions existe une forme de **'prime compensatoire**' pour les entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser fortement en raison des mesures corona. À l'heure actuelle c'est une prime unique. FEBED demande que cette prime soit élargi par une indemnité journalière pour la période de fermeture de l'horeca, et qu'ensuite elle soit progressivement diminué à mesure que la capacité des établissement horeca augmente.  Notre secteur est étroitement lié au secteur horeca et en est dès lors dépendant. 80 à 90% du chiffre d'affaires de nos membres est réalisé dans l'horeca. Le secteur de l'évènementiel est également important pour nous. D'où notre demande d'appliquer aussi à notre secteur les mesures de soutien approuvées pour ces deux secteurs, tant pour les montants que pour la période.  Cela permettra à notre secteur de surmonter cette période difficile et de préserver l'emploi au maximum. | | |
| Pour de plus amples informations, contactez | | |
| Guy Dewulf, directeur et porte-parole  GSM 0493/40.25.84 [Guy@febed.be](mailto:gGuy@febed.be) | |  |
|  | |  |
| **FEBED**, la Fédération Belge des Distributeurs en boissons, représente tous les distributeurs en boissons indépendants de Belgique. Ceux-ci assurent un emploi à 2.660 équivalents temps-plein, investissement 45 millions € dans le secteur horeca et réalisent un chiffre d'affaires consolidé de 2,115 milliards €. | | |